

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 85 (1988)
Heft: 10

Rubrik: Concours de ruchers S.A.R. 1988

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONCOURS DE RUCHERS S.A.R. 1988

Selon les statuts, le concours de ruchers SAR s'est déroulé dans la sixième circonscription avec les sections de l'Erguel-Prévôté et Pied du Chasseral, ces deux sections forment la Fédération du Jura bernois.

La composition du jury était la suivante: William Schneeberger, délégué de la circonscription et secrétaire du concours, avec comme suppléant Jean Bichet, de la Fédération neuchâteloise, Frédy Zuber, délégué de l'AD, et votre serviteur soussigné, membre du comité SAR et président du jury.

Une particularité en 1988: le délégué de la circonscription participait au concours. Pour les trois participants au concours de Saint-Imier, c'est Jean Bichet, suppléant, qui a fonctionné comme membre du jury; il s'agissait de William Schneeberger, Jean Beer et Pierre Aubry.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Malgré la petitesse de la Fédération du Jura bernois, 13 participants se sont inscrits, soit 10 de la section Erguel-Prévôté et 3 de celle du Pied du Chasseral (5 concourant en première catégorie et 8 en deuxième catégorie).

Les participants de la sixième

circonscription ont présenté au jury 416 colonies, soit 79 en première catégorie et 337 en deuxième catégorie.

Comme d'habitude, serions-nous tenté de dire, la première visite s'est déroulée par temps frais et pluvieux, ce qui a exclu pratiquement toute visite.

La deuxième visite s'est déroulée dans de bonnes conditions; toutefois – et cela de Moutier à La Neuveville – une seule constatation: la disette partout; elle a duré jusqu'à la fin de la saison apicole.

Nous devons relever la très bonne préparation des apiculteurs de la sixième circonscription. De manière générale, la théorie a été très bien revue. La préparation pratique, la révision et la préparation du matériel étaient parfaites en plusieurs endroits. La moyenne de 93 points sur 100 en première catégorie et de 142,1 points sur 150 en deuxième catégorie témoigne d'une très bonne préparation.

Remerciements au président de la fédération, aux présidents de section ainsi qu'à leurs comités; un merci spécial au conseiller apicole. Ces personnes sont certainement à la base du succès obtenu.

Dans les pages suivantes figure le rapport du jury établi pour chaque participant.

Les félicitations du jury vont à tous pour le résultat obtenu.

Le jury a attribué 5 médailles d'or en première catégorie et 7 médailles d'or et 1 médaille d'argent en deuxième catégorie. Nous nous faisons un plaisir de féliciter plus spécialement William Schneeberger, de Saint-Imier, conseiller apicole pour les deux sections participantes au concours ; il est très dévoué à la cause apicole. Situé à proximité de son habitation, son rucher est très bien conçu et agencé avec un réel souci d'organisation fonctionnelle ; il y règne ordre et propreté. Son résultat : 147 points sur 150, le désigne comme bénéficiaire de la médaille de vermeil offerte par les sociétés d'agriculture de la Suisse romande.

Nous remercions tous les apiculteurs qui nous ont aimablement reçus. Les dialogues ont été très cordiaux et nous garderons un très bon souvenir de notre passage à Moutier, Saint-Imier et La Neuveville.

Nos remerciements vont également au délégué de la circonscription William Schneeberger et à Frédy Zuber, délégué de l'AD ; leur précieuse collaboration a largement contribué au bon déroulement du concours de ruchers SAR 1988.

Montfaucon, septembre 1988.

Le président du jury :
Albert Thiévent

PALMARÈS

Noms	Prénoms	Nbre de colonies	Cat.	Points	Médailles
Beer	Jean	8	1	97	or
Tillmann	Ernest	11	1	97	or
Aubry	Pierre	24	1	95	or
Habegger	Jean	12	1	94	or
Ramseyer	Claude	24	1	92	or
Schneeberger	William	37	2	147	or
Girod	Paul	28	2	146	or
Wenger	Heinz	37	2	145	or
Lehmann	Bernard	50	2	145	or
Jeanbourquin	Victor	37	2	142	or
Zurcher	Pierre	48	2	141	or
Kaiser	Robert	70	2	137	or
Noirjean	Willy	30	2	134	argent

Saint-Imier, 1^{er} août 1988.

Le président :
Albert Thiévent

Le délégué de l'AD :
Frédy Zuber

Le secrétaire :
William Schneeberger

SECTION ERGUEL-PRÉVÔTÉ

BEER Jean, mécanicien, 2616 Renan

Apiculteur depuis 1971, 8 colonies BJ en rucher pavillon orienté sud-est, alt. 900 m.



Très joli rucher situé dans la vallée des Convers, vue et espace bien dégagé. Héritage de famille, le maître des lieux a très bien pris la relève; l'ordre et la propreté sont au rendez-vous. Le matériel est présent et à disposition dans un local séparé, le tout en ordre et dans un état d'hygiène parfait. Les annotations sur les colonies sont précises, la comptabilité ne l'est pas moins depuis de nombreuses années.

La première visite, lors d'une très belle journée, nous a permis de contrôler des colonies en parfaite santé et de bonne valeur; le changement fréquent de reines contribue largement à cet état de choses; la maîtrise et le calme de l'apiculteur sont à signaler. Les hausses sont posées sur toutes les colonies. Sur les connaissances théoriques, rien à redire, c'est excellent.

Lors de la deuxième visite, les choses ont bien changé et les espoirs ont été effacés par les mauvaises conditions météorologiques; cependant les colonies sont en forme. Il a fallu nourrir pour maintenir le cheptel; seul le sapin pourrait encore sauver la situation.

**Apiculteur sérieux et motivé, le jury lui accorde les notes suivantes:
10-10-9-10-10-9-10-10-10-9: 97 points, médaille d'or.**

SECTION ERGUEL-PRÉVÔTÉ

TILLMANN Ernest, mécanicien retraité, 2710 Tavannes

Apiculteur depuis 1985, 11 colonies BJ en rucher pavillon, orientation sud-est, alt. 800 m.



Le rucher se trouve dans un petit verger à proximité de l'habitation, sur la propriété de l'apiculteur, et est situé à la périphérie nord-ouest du village de Tavannes.

Quoique ancien, ce pavillon est très bien entretenu et bien équipé en matériel, la majeure partie fabriqué de main de maître par le mécanicien retraité.

A la première visite, qui ne permet pas de s'attarder sur les colonies, on peut constater que les connaissances théoriques sont excellentes. Les annotations, les graphiques classés depuis plusieurs années permettent à l'apiculteur de trouver ses périodes de récoltes.

Lors du deuxième passage, la visite de quelques ruches permet de voir des colonies assez développées sur des cires bien renouvelées. Les reines sont marquées. Il a fallu également nourrir dans ce rucher.

L'apiculteur, en collaboration avec les moniteurs, est en train de pratiquer un peu de sélection afin d'améliorer la douceur de ses avettes et leur tenue aux cadres, ce qui n'est certainement pas un inconvénient. Un petit élevage est du reste en cours.

Le matériel d'exploitation se trouve dans l'habitation. Tout est très bien entretenu et propre.

Nous souhaitons à cet ingénieux retraité beaucoup de plaisir avec ses abeilles.

Le jury lui accorde: 10-10-10-9-10-9-10-10-9-10: 97 points, médaille d'or.

SECTION ERGUEL-PRÉVÔTÉ

AUBRY Pierre, ouvrier sur cadrants, 2610 Saint-Imier.

Apiculteur depuis 1952, 24 colonies BJ en rucher pavillon, orienté sud-est, alt. 870 m.



Rucher très bien entretenu, situé dans le village même, côté endroit du vallon de Saint-Imier; si la végétation des propriétaires immédiats était élaguée, elle favoriserait quelque peu l'envol des butineuses.

Apiculteur depuis des décennies en collaboration avec son père, maintenant disparu, le nouveau propriétaire a su par la sélection améliorer et rendre productives ses colonies.

Lors de la première visite, les hausses étaient posées et déjà prometteuses. Des abeilles douces et tenant bien le cadre peuplent les ruches. Dans la mesure du possible, l'apiculteur devra introduire un peu plus de cires. Bonne manière de travailler, calme et précise; les annotations sur les colonies sont bonnes; la comptabilité est précise depuis de longues années; le matériel est sous la main dans un pavillon séparé, le tout en parfait état. Les connaissances théoriques sont bonnes, aucune faute à signaler. Bravo!

Lors de la deuxième visite, nous avons pu contrôler à nouveau des colonies toujours calmes et douces, malgré une pénurie générale de nectar dans la région; les nourrisseurs ont dû être posés pour éviter le pire après l'épuisement des cadres de réserve. Apiculteur sérieux, méticuleux et de grande amabilité.

Le jury lui accorde : 10-9-9-10-9-10-10-9-9 : 95 points, médaille d'or.

SECTION ERGUEL-PRÉVÔTÉ

HABEGGER Jean, retraité, 2710 Tavannes.

Apiculteur depuis 1980, 12 colonies BJ en rucher pavillon, orientation sud, alt. 750 m.



Ce pavillon, construit tout récemment par l'apiculteur, est très bien aménagé et bien conçu, avec le local d'extraction attenant. Il est situé dans une grande clairière au bord de la ligne de chemin de fer des CJ. Les alentours sont bien entretenus et un petit jardin agrémente le tout. Seul l'accès en voiture est quelque peu cahotique, mais le chemin est praticable.

Lors de la première entrevue, bien qu'il ne soit pas possible d'ouvrir les ruches, on peut remarquer le désir d'arriver de l'apiculteur et son enthousiasme à montrer son exploitation et son cheptel. Les annotations sur les colonies sont bonnes, la comptabilité permet de voir les investissements consentis, etc. Les connaissances théoriques sont bonnes, le matériel d'exploitation est impeccable.

Lors de la deuxième visite, on a pu voir de bonnes colonies sur de beaux cadres. Le renouvellement des reines se fait, mais la sélection (douceur et tenue aux cadres) pourrait améliorer l'ensemble et faciliter le travail dans les ruches.

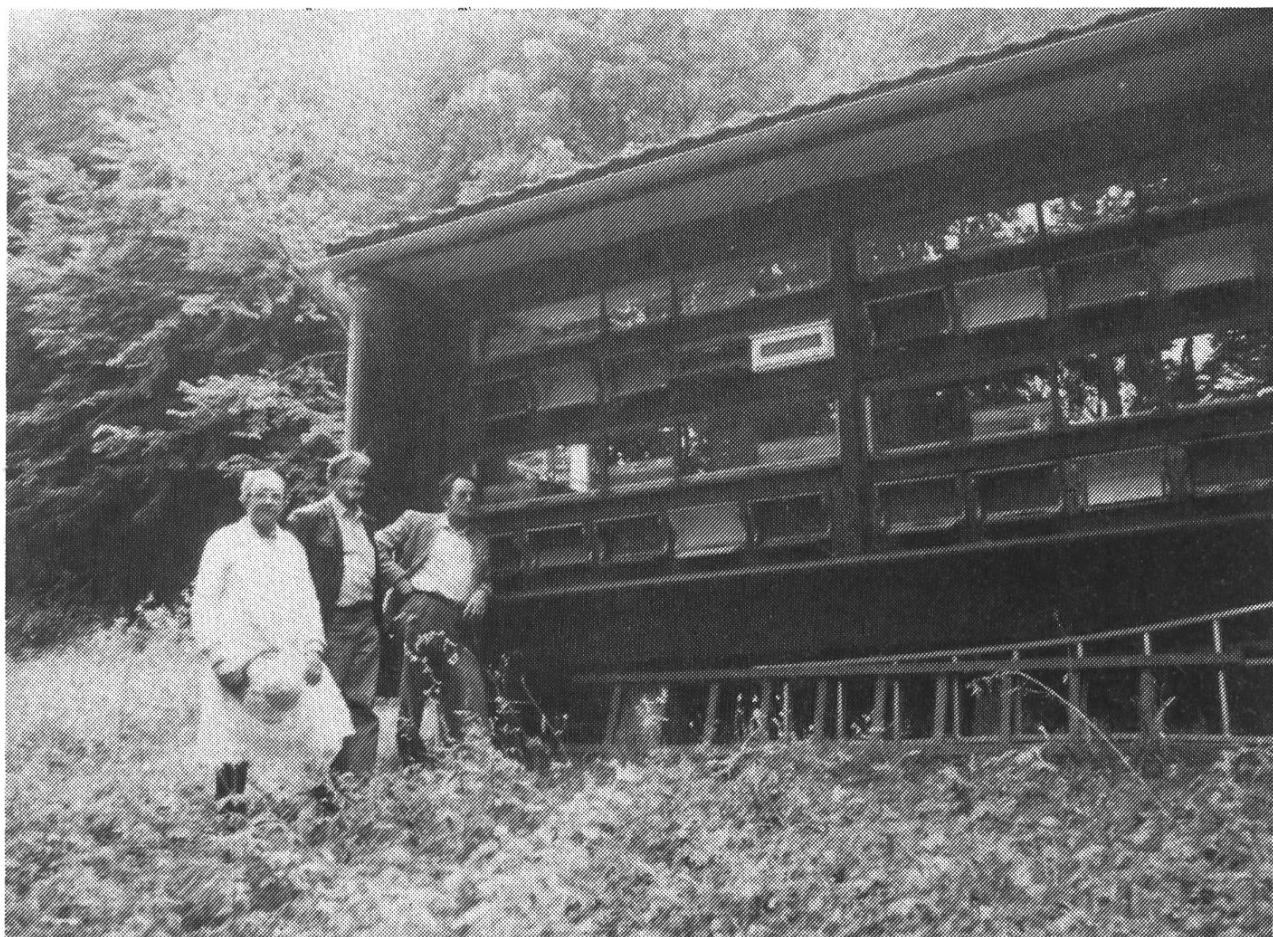
Nous encourageons vivement cet apiculteur à profiter de sa retraite pour s'adonner aux joies que lui procure son rucher.

Le jury lui accorde : 10-10-10-9-9-9-9-10-9-9 : 94 points, médaille d'or.

SECTION PIED DU CHASSERAL

RAMSEYER Claude, horloger, 2502 Bienne.

Apiculteur depuis 1977, 24 colonies, système Ritter en rucher pavillon et DB à l'extérieur, orienté sud-est, alt. 900 m.



Ce magnifique rucher pavillon tout neuf est situé en pleine forêt dans la côte sud du Mont-Sujet, sur la commune d'Orvin. Il est équipé de ruches système Ritter; à l'extérieur, quelques ruches du type DB complètent l'exploitation. L'ombrage des sapins un peu trop proches paraît gêner le développement des colonies au printemps et lors de la première visite seules quelques hausses sont posées. Tout le matériel d'exploitation est présent et impeccablement propre dans un local attenant. Les annotations sur les colonies et la comptabilité sont bonnes. Les connaissances théoriques et la manière de travailler de l'apiculteur démontrent de bonnes aptitudes et le désir de se perfectionner afin d'acquérir une technique apicole irréprochable.

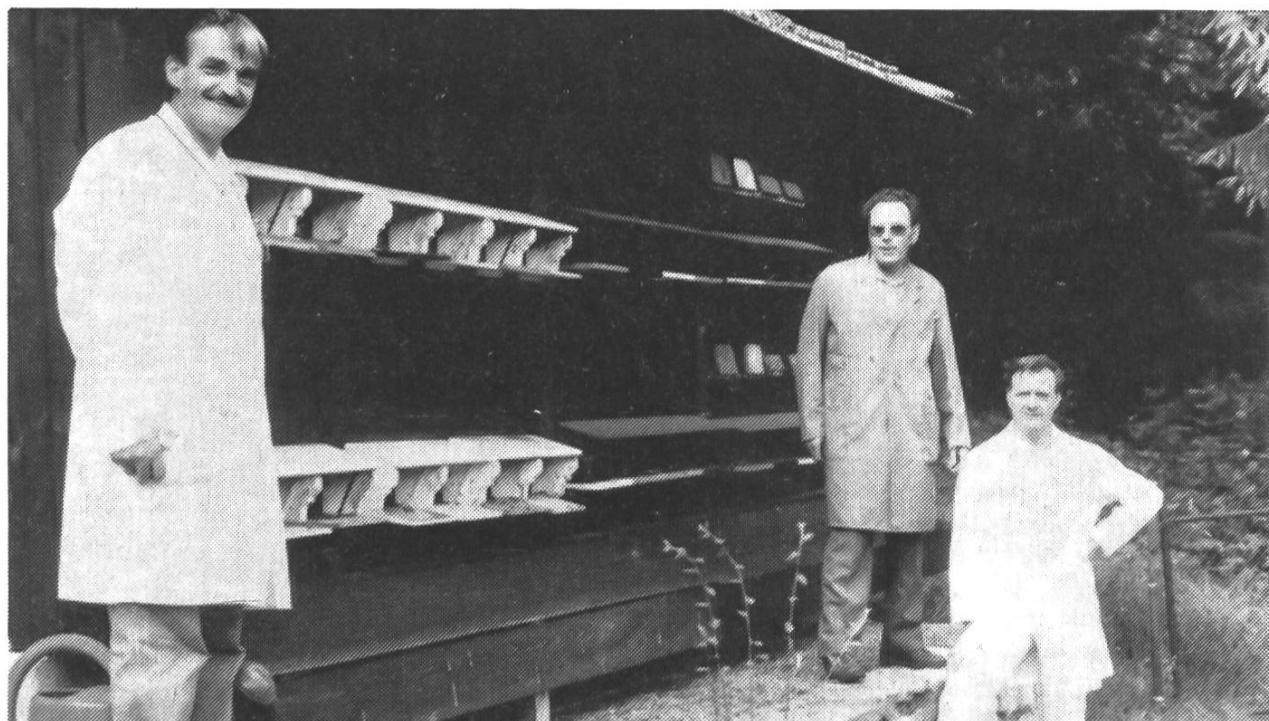
Lors du deuxième passage, on put voir des colonies qui s'étaient bien équilibrées et développées, mais l'agressivité de certaines doit inciter le maître des lieux à plus de sélection sur la douceur.

Le jury lui accorde: 9-10-9-9-9-10-10-9-8: 92 points, médaille d'or.

SECTION ERGUEL-PRÉVÔTÉ

SCHNEEBERGER William, technicien, 2610 Saint-Imier.

Apiculteur depuis 1975, 32 colonies BJ en rucher pavillon et 6 DB en plein air, alt. 870 m.



Très beau rucher pavillon, situé à proximité du domicile, d'accès très facile, orienté sud-est et très bien dégagé. Le maître des lieux, conseiller apicole et moniteur-éleveur de son état, nous présente un rucher très bien tenu où rien ne manque, pas même le chauffage ; la propreté est de rigueur, le matériel de travail est présent et bien entretenu, des cadres de nourriture sont en réserve, les ruchettes d'élevage sont préparées. L'apiculteur, très prévoyant, a des nucléis de réserve. La balance à affichage digital permet un contrôle permanent des apports. Les annotations des colonies sont précises et bien tenues, la comptabilité sur ordinateur en dit long sur les capacités de cet apiculteur.

La première visite nous a permis de visiter des colonies d'un dynamisme étonnant ; l'élevage et la sélection en sont la clef. Les hausses sont posées, la récolte se dessine. L'apiculteur travaille avec calme, méthode et douceur ; les connaissances théoriques sont excellentes : rien à redire. Le local d'extraction se trouve à son domicile ; tout est présent, en bonne ordre et propreté.

Lors de la deuxième visite, nous avons pu admirer des colonies toujours aussi douces et populeuses, une tenue de cadres impeccable. Malgré la pénurie de nectar, quelques kilos de miel de fleurs ont pu être prélevés, comme quoi la sélection est positive. Un élevage des plus réussis ; des ruchettes prêtes pour la fécondation étaient présentes.

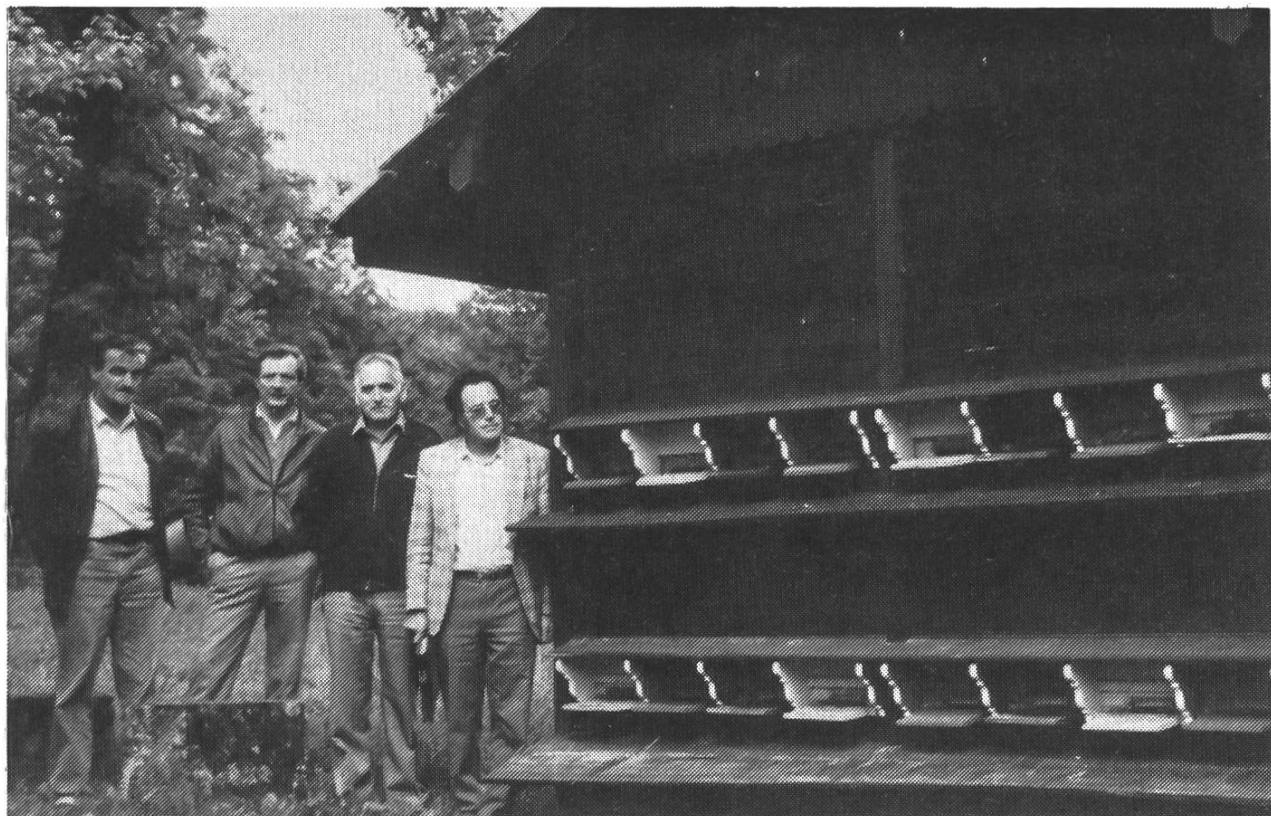
Apiculteur très précis et exigeant sur la qualité de son travail ; il doit être recommandé à nos différentes institutions au sein de la SAR.

Avec un aussi bon bagage, le jury lui accorde : 10-10-10-9-10-10-10-10-10-10-9-10-9-10-10 : 147 points, médaille d'or et médaille de vermeil offerte par la Fédération sociétés d'agriculture de la Suisse romande.

SECTION ERGUEL-PRÉVÔTÉ

GIROD Paul, protecteur de la faune, 2740 Moutier.

Apiculteur depuis 1973, 28 colonies dans 2 ruchers pavillons BJ, orientation sud-sud-est.



Les deux pavillons, de construction ancienne mais très bien entretenus, sont situés l'un au village de Champoz sur le domaine de son frère et hérité de ses parents, l'autre à quelques kilomètres de là, au lieu dit Petit Champoz, situé au flanc d'une petite vallée où les pâturages fleuris jouxtent la forêt, où domine le sapin blanc.

Lors de la première visite, on peut déjà voir des ruches bien remplies. Spécialité de l'apiculteur: il n'emploie que des cadres de corps, même pour les hausses. On remarque les annotations bien faites, le matériel complet et bien rangé, «car Madame s'en occupe». Et les connaissances théoriques sont dignes d'un spécialiste de la faune.

Lors de la deuxième visite, on peut voir des colonies qui attendent la récolte et que peu d'essaims ont affectées. Les abeilles sont douces et tiennent bien le cadre. On remarque là le changement régulier de reines de bonne sélection que l'apiculteur élève en partie lui-même. Les bâties sont bien renouvelées, le travail est précis et fait en douceur.

Président dynamique de la Société d'apiculture d'Erguel-Prévôté et membre du comité de la SAR, Paul Girod sait communiquer son enthousiasme pour les abeilles et la nature au sein de la société qu'il dirige en maître.

Félicitations.

Le jury lui accorde: 9-10-10-10-10-9-10-9-10-10-9-10-10: 146 points, médaille d'or.

SECTION PIED DU CHASSERAL

WENGER Heinz, employé CFF, 2502 Bienne.

Apiculteur depuis 1983, 37 colonies BJ en rucher pavillon, orienté sud, alt 400 m.



Heinz Wenger, nouveau président de la Société du Pied du Chasseral, possède un magnifique pavillon au nord de la ville de Bienne, au lieu dit Malvaux, construit entièrement de ses mains. Un local attenant sert de lieu de réunion pour ses amis.

Cet apiculteur est spécialisé dans la récolte du pollen ; il a fait construire des ruches de hauteur spéciale, afin d'y introduire des trappes à pollen. Tout est impeccablement propre et d'une hygiène parfaite dans ce rucher.

Lors de la première visite, les colonies paraissaient quelque peu irrégulières et quelques-unes, qui avaient déjà essaimé, semblaient orphelines. Les trappes y étaient certainement pour quelque chose.

Lors de la deuxième visite tout était rentré dans l'ordre et de superbes colonies ont été visitées, avec des abeilles très douces. L'apiculteur pratique la sélection et un bel élevage en ruchettes de fécondation était disposé aux environs du rucher. L'endroit privilégié permet de voir quelques hausses bien garnies de miel.

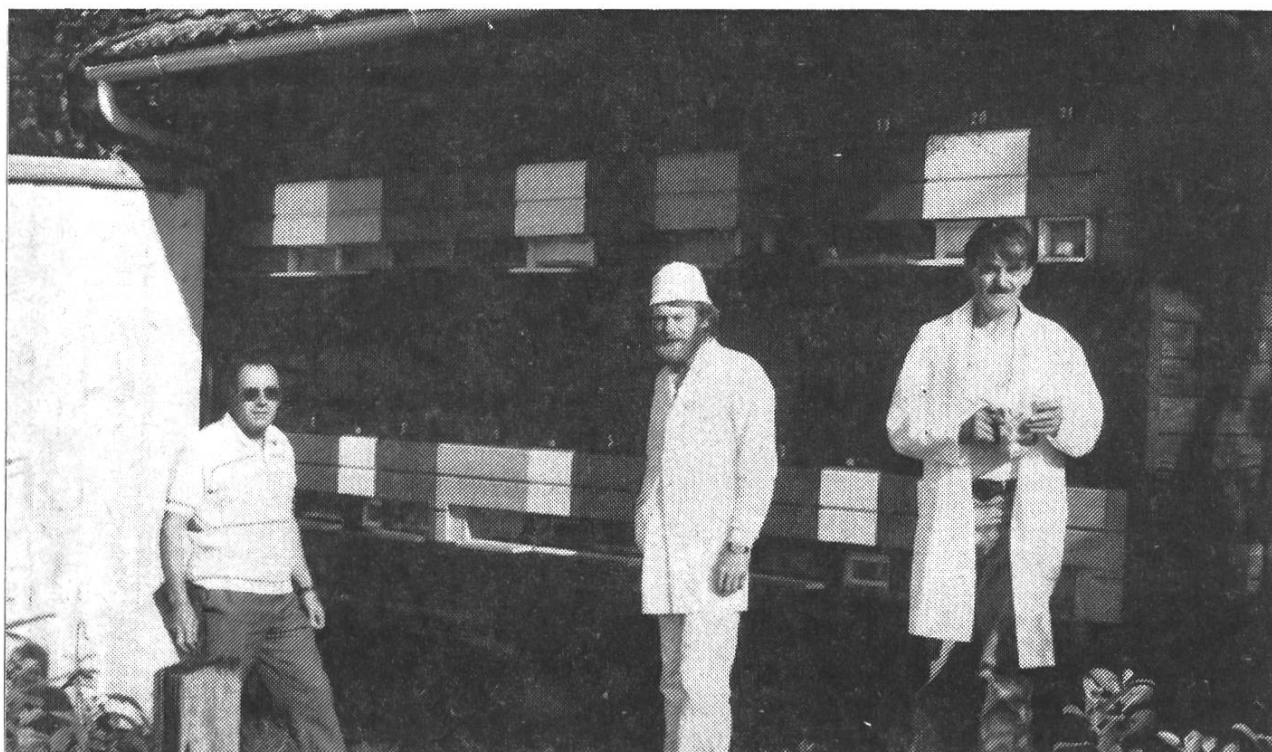
Les annotations sur les ruches et la comptabilité sont bien faites et précises. Le travail dans les ruches se fait tout en douceur et avec minutie. Les connaissances théoriques sont bonnes, bien que l'apiculteur soit de langue allemande. Félicitations à cet apiculteur pour sa magnifique exploitation.

Le jury lui accorde : 10-10-10-9-9-10-9-10-10-10-10-10-9-9-10 : 145 points, médaille d'or.

SECTION ERGUEL-PRÉVÔTÉ

LEHMANN Bernard, instituteur, 2722 Les Reussilles.

Apiculteur depuis 1975, 50 colonies dans 2 ruchers pavillons, les deux orientés sud-sud-est, alt. 1020 et 1050 m.



Le premier, situé aux Reussilles, alt. 1050 m, équipé en ruches système Schneider, est sur une petite colline. Le second est situé au lieu dit La Tanne, alt 1020 m, à la lisière d'une forêt de sapins blancs. Ce pavillon est équipé de ruches système BJ. Ces deux pavillons sont équipés de matériel pratiquement neuf, avec tout le nécessaire pour l'extraction. Tout est impeccablement propre et bien rangé, les alentours sont bien aménagés.

Lors de la première visite, le temps ne permet pas d'ouvrir les ruches; néanmoins elles paraissent bien développées et sont presque toutes haussées.

Les annotations sont bonnes, ainsi que les connaissances théoriques; la comptabilité est correcte.

Lors de la deuxième visite, malgré l'absence générale de récolte, toutes les colonies se portent bien, car elles sont entretenues au candi. Les cadres sont bien renouvelés, les reines toutes marquées. Des abeilles très douces peuplent les deux ruchers, car l'apiculteur pratique la sélection et élève des reines en collaboration avec les moniteurs de la région. Un magnifique élevage en ruchettes est prêt à partir pour la station de fécondation.

Bernard Lehmann est un excellent apiculteur et inspecteur, nul doute qu'il va au-devant d'un bel avenir.

Le jury lui accorde: 10-10-10-9-10-10-10-10-9-10-10-10-9-9-9: 145 points, médaille d'or.

SECTION ERGUEL-PRÉVÔTÉ

JEANBOURQUIN Victor, horloger retraité, 2710 Tavannes.

Apiculteur depuis 1976, 37 colonies DB en rucher pavillon, orientation sud-est, alt. 820 m.



Ce pavillon se trouve situé dans une combe bien à l'abri des vents, au sud du village du Fuet. Seul l'accès est quelque peu difficile pour un apiculteur âgé. Le matériel ainsi que le rucher, de plus de 30 ans d'âge, sont très bien entretenus ; quelques ruches agrémentent les alentours bien dégagés. Des ruchettes pour la formation de nucléis occupent la paroi ouest du rucher.

Lors de la première visite, le temps ne permet pas d'ouvrir les ruches, mais on peut voir une bonne population en général et bien des ruches sont haussées. Les annotations et la comptabilité sont satisfaisantes et les connaissances théoriques sont bonnes.

Lors du deuxième passage, on voit que l'apiculteur a retiré les hausses afin de nourrir ses abeilles pour éviter le pire. La population est généralement bonne, les reines marquées et les cadres bien renouvelés.

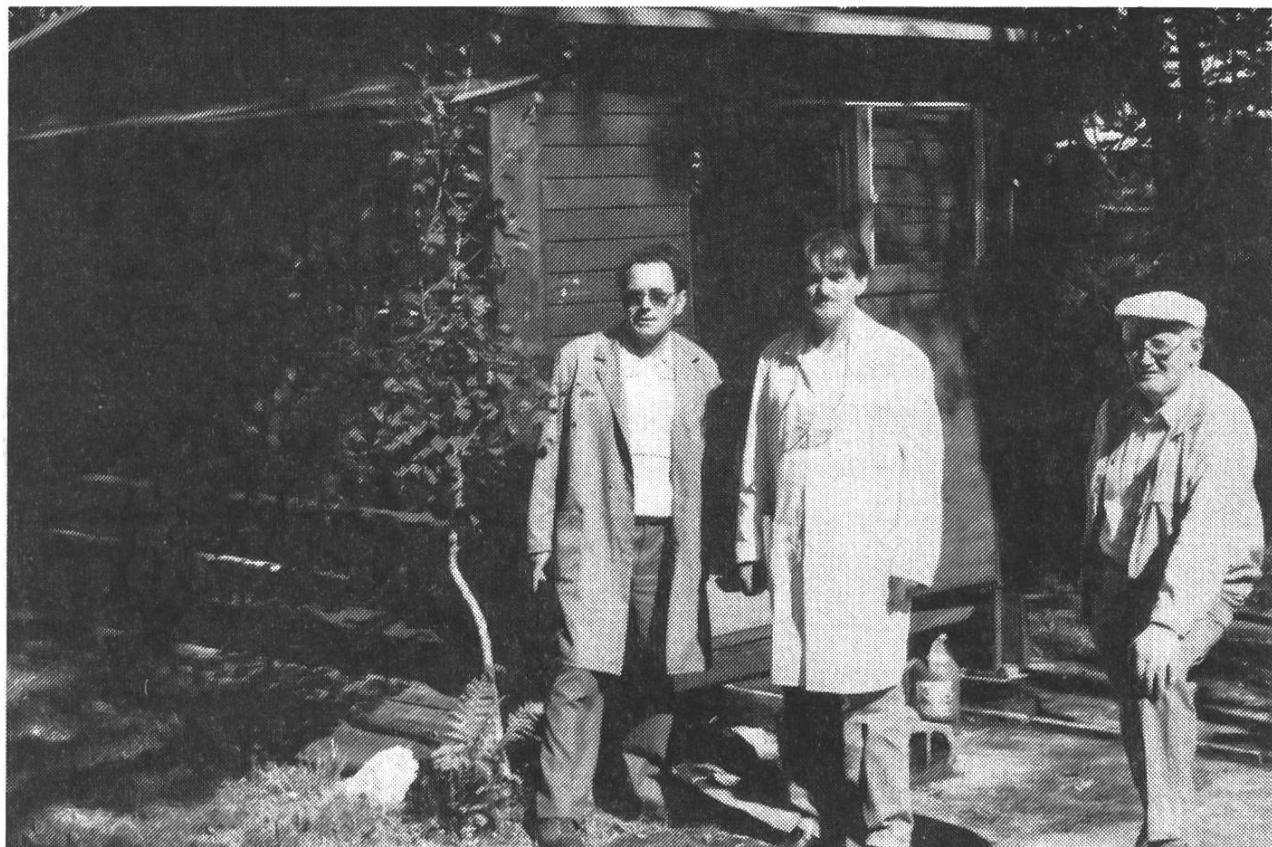
Victor Jeanbourquin, doyen des concurrents, est un apiculteur bien expérimenté, également en élevage ; il pratique le picking. Un bel élevage de plus de 20 ruchettes est prêt à être monté en station.

Le jury lui accorde : 9-10-10-10-9-10-10-9-9-10-10-9-9-9-9 : 142 points, médaille d'or.

SECTION ERGUEL-PRÉVÔTÉ

ZURCHER Pierre, installateur, 2720 Tramelan.

Apiculteur depuis 1960, 48 colonies dans 2 ruchers pavillons, les deux orientés au sud, alt. 1050 m.



Le rucher de Prédames est équipé de ruches BJ. Il est situé en lisière de forêt et se trouve de ce fait un peu trop ombragé le matin.

Le pavillon, situé au lieu dit Les Joux, alt. 1000 m, se trouve dans une situation exceptionnelle pour la récolte, bien dégagé, à proximité de la forêt, avec de grandes haies d'érables bordant les chemins. Il est équipé de ruches système Schneider. Le matériel est complet et propre. Les connaissances pratiques excellentes compensent quelque peu celles en théorie.

Lors de la première visite, les colonies paraissent généralement bien peuplées et sont en partie haussées. Le temps ne permet pas d'ouvrir les ruches.

Lors du deuxième passage, on peut constater de belles ruches bien peuplées, avec des cadres bien renouvelés. La majorité des reines est marquée. Les annotations apparaissent sur chaque porte de ruche. Quelques nucléis et des ruchettes de fécondation peuplent les alentours des ruchers.

Pierre Zurcher, retraité depuis peu, ne va certainement pas s'ennuyer, quand on connaît son enthousiasme pour les abeilles et ses 2 magnifiques pavillons.

Le jury lui accorde : 10-10-9-9-10-10-9-9-10-10-10-9-8-9 : 141 points, médaille d'or.

SECTION PIED DU CHASSERAL

KAISER Robert, fromager, 2520 La Neuveville.

Apiculteur depuis 1981, 70 colonies DB en plein air, alt. 860 m.



Cet apiculteur nous montre 2 exploitations d'environ 35 colonies chacune, dans un environnement et une situation impeccables. L'une est située au lieu dit Champs-Fay, à l'est du village de Lignières ; elle est très bien abritée par une haie de feuillus. Sur une seule lignée, ces 35 colonies impressionnent le visiteur. L'autre se trouve à l'ouest de Lignières, sur le terrain de la propriété de l'apiculteur, en lisière de forêt. Un magnifique fût en chêne peuplé d'une colonie d'abeilles agrémente le tout.

Lors de la première visite, la majeure partie des hausses sont posées et quelques essaims s'annoncent déjà ; tout est prêt pour la récolte, mais le temps ne permet pas d'ouvrir des colonies pour une visite détaillée.

Lors de la deuxième visite, nous pouvons constater comme partout que la récolte n'est pas là et que quelques essaims ont fait la belle. Sage précaution, l'apiculteur a marqué les ruches essaimées, car il faudra contrôler par la suite. A la visite on peut remarquer que les colonies sont généralement bonnes, peut-être un peu agressives. Les cadres sont bien renouvelés chaque année et les annotations sont présentes sur les ruches. Quelques nucléis et ruchettes de fécondation complètent l'exploitation. Tout le matériel d'exploitation se trouve au domicile, bien rangé et propre dans un local réservé à cet usage. La comptabilité est également tenue correctement.

Un seul regret : n'avoir pas vu, pour une exploitation d'une telle importance, une sélection de reines ainsi qu'un élevage plus méthodique qui permettraient un travail bien plus aisé et certainement un rendement amélioré.

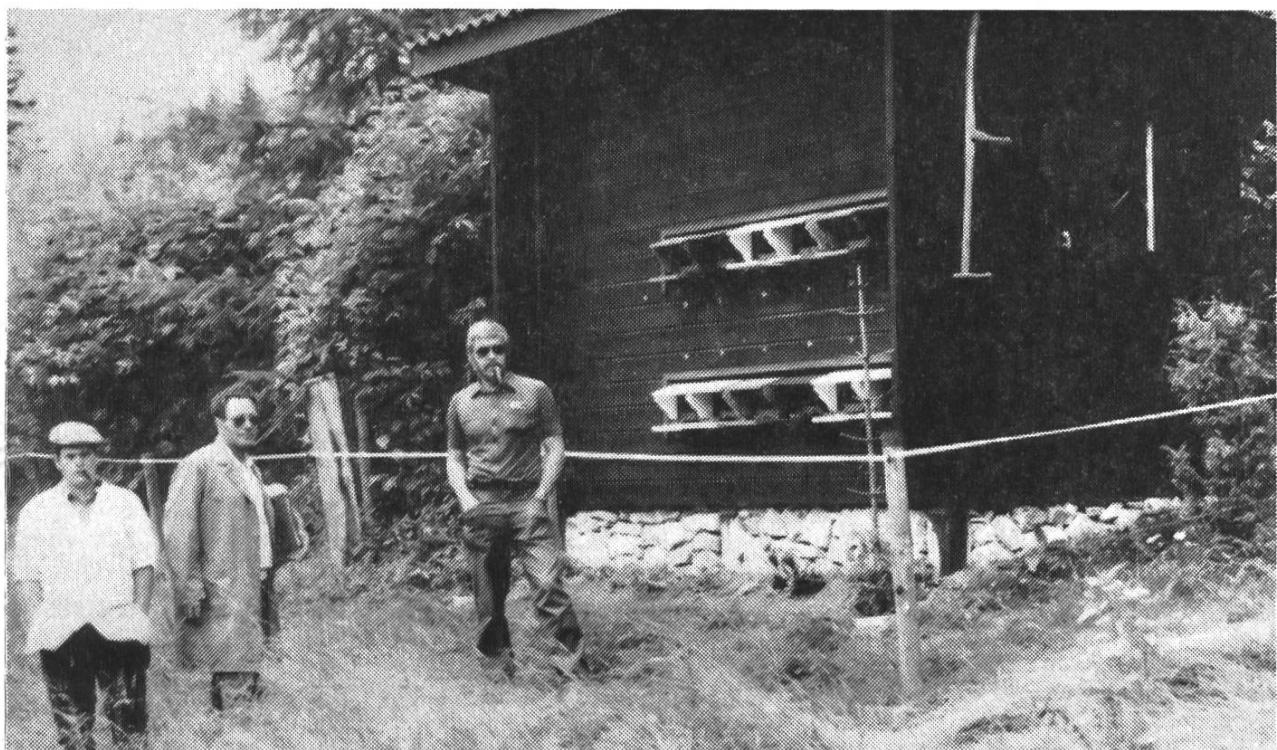
M. Kaiser est un excellent praticien ; dommage que la morphologie de l'abeille ne lui soit pas aussi familière.

Le jury lui accorde : 10-10-9-9-9-9-9-10-9-10-9-7-9 : 137 points, médaille d'or.

SECTION ERGUEL-PRÉVÔTÉ

NOIRJEAN Willy, garde forestier, 2720 Tramelan.

Apiculteur depuis 1969, 30 colonies dans 2 ruchers pavillons, orientation sud-est, alt. 1080 m.



Cet apiculteur possède 2 jolis ruchers dans un magnifique pâturage boisé aux Cerniattes sur Tramelan. Les alentours sont bien aménagés et fleuris, quelques ruches pastorales et une magnifique ruche en paille habitée agrémentent le tout. Un pavillon est équipé en ruches DB avec balance enregistreuse pour le contrôle des pesées. L'autre est aménagé avec des ruches BJ. Un bon matériel complet équipe chaque pavillon.

Lors de la première visite, un couple d'oies nous reçoit par un tintamarre de jacassements digne du meilleur chien de ferme. A cette altitude les colonies ne sont pas encore très développées ; seule une partie a les hausses, mais tout s'annonce bien pour le moment.

Lors de la deuxième visite, nous constatons que comme partout, il a fallu nourrir ; les colonies, de ce fait, ne se sont pas développées normalement, mais rien n'est perdu car la forêt fait souvent des miracles dans la région. Le travail de l'apiculteur est bon, les cadres sont bien renouvelés et les reines partiellement marquées.

Le matériel d'extraction et l'outillage sont bien complets et propres, ainsi que le matériel d'élevage ; des reines sont du reste en fécondation à proximité. Les annotations et la comptabilité sont présentes, mais pourraient être améliorées.

Willy Noirjean devrait également profiter des longues soirées d'hiver pour parfaire ses connaissances théoriques.

Le jury lui accorde: 10-9-9-8-9-9-9-8-10-10-9-8-8-9: 134 points, médaille d'argent.

VÉTÉRANS

Les sections sont invitées à remettre au soussigné pour **le 20 octobre 1988 au plus tard la liste des vétérans SAR.**

25 ans (entrée en 1964)
40 ans (entrée en 1949)

Avec les indications suivantes :

Numéro matricule, nom, prénom, domicile, année d'entrée.

Veuillez s.v.p. établir une liste pour chaque groupe de vétérans et écrire lisiblement (machine à écrire si possible). Les apiculteurs qui ne seraient pas inscrits dans le délai prévu figureront sur la liste de l'année suivante.

Une attention pour une telle fidélité à la SAR ne doit pas être oubliée par les responsables de section.

Le préposé aux vétérans SAR :
Albert Thiévent, 2875 Montfaucon

À VENDRE

cause d'âge, 4 ruches, à doubles parois, DB, reines 1988 ; un petit maturateur de 40 kilos.

Tél. (037) 64 23 12.

À VENDRE

cause double emploi, extracteur manuel, six cadres de hausse ou trois cadres de corps.

Tél. (039) 36 11 96, heures des repas.

À VENDRE

reines carnioliennes de sélection, marquées, Fr. 38.— (cage et laisser-passé compris, port en plus).

**J.-J. Jacques Cettou, ch. Dailles 7,
1870 Monthey.**

Tél. (025) 71 65 37.

Si non-réponse : 71 36 18.

À VENDRE

extracteur manuel 8 cadres DB, état de neuf.

Tél. (022) 68 15 84.